



Compte rendu Réunion Covid-19 en format CTM

1^{er} avril 2020

La réunion, sous forme de visio-conférence est présidée par Philippe Mérillon, secrétaire général adjoint du ministère.

L'Alliance du Trèfle est représentée par Valérie Boyé.

Philippe Mérillon présente l'agenda prévisionnel des prochains jours :

- La prochaine réunion d'information en format CTM se déroulera en visioconférence, en présence du Ministre, le 7 avril,
- Un CHSCTM aura lieu le 8 avril,
- Un CTEA aura lieu le 2 avril,
- La première FAQ doit être diffusée le 2 avril.

Informations générales Retour des services et des établissements

Le dispositif de remontées d'informations hebdomadaires concerne les services du MAA, mais également les établissements et les opérateurs sous tutelle.
Le Ministère de l'Intérieur dispose d'un dispositif similaire pour les DDI et transmet les informations recueillies (tous ministères confondus) au MAA.

Ces remontées concernent à la fois la situation des communautés de travail, les remontées d'informations par les services, la tenue du dialogue social ainsi que le partage de toute idée ou bonne pratique.

Situation des personnels du MAA

84% des personnels sont en télétravail. La mise en place du télétravail a toutefois été plus lente Outre-Mer avec un taux actuel de 75%. Ces chiffres continuent à évoluer.

10% des personnels assurent des missions en présentiel, en particulier pour le programme 206 et dans les exploitations de l'enseignement agricole. Le taux moyen en présentiel est similaire en DDI.

Concernant les données sur la santé des agents, Philippe Mérillon précise que les chiffres sont à prendre avec de grandes précautions dans la mesure où les tests de dépistage du Covid-19 ne sont



pas systématiques et que les remontées ne sont pas forcément exhaustives.

A ce jour, le MAA déplore le décès ce dimanche d'un agent de l'IFCE, ainsi que 32 cas confirmés de Covid-19 et 150 suspicions, auxquels s'ajoutent 120 cas en DDI (dont environ ¼ d'agents du MAA).

A la DAAF de Guadeloupe, la situation est inquiétante pour le fonctionnement de la direction, touchée par plusieurs suspicions de Covid-19.

Principales informations remontées

La situation d'isolement des personnels est une préoccupation importante et le MAA insiste auprès des services et des opérateurs pour conserver un lien étroit avec tous les agents.

A cette fin, la nouvelle lettre d'information « Gardons le fil » sera diffusée une à deux fois par semaine à tous les agents du MAA avec des témoignages, des informations, des astuces et bonnes pratiques.

Les problèmes informatiques font partie des principales remontées des services. C'est pourquoi le MAA a diffusé un mail à tous les agents avec des conseils pour le télétravail et les conditions d'utilisation de matériel personnel. Du fait de la saturation des outils internes de travail à distance, l'utilisation d'outils externes est autorisée dans le respect des conseils de sécurité.

Le ministère reste très vigilant sur le maintien d'un dialogue social en région. Selon lui, celui-ci se poursuit avec des modalités adaptées et un formalisme plus allégé. Toutefois, les retours vers les organisations syndicales montrent que ce n'est pas encore le cas dans toutes les régions.

Certains services sont plus en tension que d'autres. C'est le cas, par exemple, des services assurant l'instruction du dispositif de chômage partiel. Aussi des agents du MAA volontaires peuvent être amenés à aider les collègues des services en tension.

En DDT, les agents s'interrogent sur les conditions de la télédéclaration de la campagne PAC, mais la décision d'étendre le calendrier n'est pas encore prise. **Remarque post-réunion : la fin de la campagne de télédéclaration PAC initialement prévue au 15 mai a été repoussée au 15 juin.**

Le fonctionnement de l'activité en abattoir avec les enjeux en termes de protection des agents et notamment le respect des distances de sécurité est un sujet récurrent et complexe, qui constitue un point d'attention fort.

Les questions RH remontées rejoignent celles soulevées par les organisations syndicales, les réponses sont en partie reprises dans la FAQ.

Le tableau de suivi des questions posées par les OS et les services fait déjà 15 pages. Philippe Mérillon s'engage à répondre à toutes mais indique qu'il faudra du temps, les réponses seront progressivement intégrées à la FAQ.

La qualité de remontée des données provenant des établissements publics sous tutelle devra s'améliorer. A noter que les modalités de télétravail peuvent y présenter des spécificités, par exemple à l'ONF, et que l'ASP a repositionné les contrôleurs terrain dans le paiement du dispositif de chômage partiel.

Remontée des établissements d'enseignement

Le point d'attention prioritaire relevé est la continuité pédagogique.

L'investissement de tout le personnel, avec l'aide d'Agrosup Dijon, a permis de déployer beaucoup de ressources numériques. Toutefois, la continuité pédagogique reste difficile pour 5% des élèves situés en zone blanche. L'utilisation d'un service postal spécifique pour l'envoi de document à ces élèves est actuellement en cours d'examen.

Un plan de continuité d'activité est mis en place dans 93% des établissements.

L'inspection de l'enseignement agricole a diffusé sur ChloroFil des fiches pratiques de conseil pour les équipes.

Les vacances scolaires ne devraient pas être modifiées, l'enseignement agricole se calera sur le calendrier de l'éducation nationale. Cependant, certains enseignants demandent à poursuivre le soutien pédagogique. La DGER envisage cette possibilité, avec des dispositifs de rémunération adaptés (heures supplémentaires notamment).

Les modalités du Baccalauréat ne sont pas encore définies, dans l'attente de la date de sortie de confinement et des annonces imminentes du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

La baisse d'activité dans les centres conduit à des pertes financières, et les établissements recherchent des solutions alternatives. Les exploitations agricoles peuvent encore effectuer des livraisons, mais uniquement pour certaines productions.

Dans ce contexte, la problématique des contractuels sur budget est bien identifiée et en cours d'examen pour pouvoir apporter une réponse claire aux interrogations des établissements afin qu'ils ne soient pas pénalisés.

Échanges avec les organisations syndicales

Les organisations syndicales font part de leurs remarques, questions et propositions sur le projet de FAQ, ainsi que sur la situation actuelle au sein du Ministère et de ses établissements.

L'Alliance de Trèfle a ainsi abordé au cours de cette réunion, la majeure partie des points qu'elle avait transmis au préalable par écrit à l'administration (cf documents sur le site) ainsi que ses remarques sur le projet de FAQ.

L'Alliance du Trèfle a notamment insisté sur le manque d'harmonisation des pratiques entre les différentes structures et services, et la nécessité de s'assurer que les agents sont traités avec équité, ainsi que sur certaines missions demandées aux agents qui sont en contradiction avec le principe général de poursuite en présentiel des seules missions essentielles.

Philippe Mérillon répond que la FAQ vaudra instruction pour les services placés sous l'autorité du

MAA et vise donc aussi à l'harmonisation des pratiques.

La FAQ sera communiquée à l'ensemble des agents et mise en ligne dans la semaine, en lui donnant une très forte visibilité. Elle a vocation à être ensuite alimentée au fur et à mesure.

Ce compte-rendu ne reprend pas toutes les informations figurant dans la FAQ que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Réponses de l'administration aux organisations syndicales

➤ Concours

Le concours interne des attachés (plan de requalification) est reporté.

Pour les concours, un calendrier général de report va être établi, en prenant également en compte la problématique des formations pour ces concours.

➤ Carrières et mobilités

- La date de retour des comptes-rendus d'entretien annuel est reportée. Cependant, si les deux parties sont d'accord, l'entretien peut se dérouler en audio ou visioconférence en inscrivant sur le compte-rendu la tenue à distance de l'entretien (Cf FAQ).

- La question des rendez-vous de carrière non faits est en cours d'expertise. Elle concerne une centaine d'agents.

- La CAP des IAE est reportée au 19 mai.

- Concernant le calendrier de mobilité, le MAA ne veut pas aligner la date de clôture d'Agrimob sur celle du MTES, car cela occasionnerait un report des arbitrages et des difficultés pour les agents pour organiser leur prise de poste au 1^{er} septembre.

Le MAA s'est concerté avec le MTES pour une concordance du calendrier des décisions afin d'arbitrer ensemble. La gestion des mobilités demandant moins de temps au MTES, il lui a été possible de reporter plus loin la date de clôture.

Le MAA reconnaît que le calendrier modifié réduit de fait les délais de la période d'évocation.

L'Alliance du Trèfle invite donc les agents à lui transmettre au plus tôt leur dossier pour que nous soyons à même d'appuyer leurs demandes dans ces délais très contraints.

- La situation des stagiaires en attente de titularisation dépend d'une doctrine de la fonction publique, non encore établie.

- La MAA va prochainement prendre une décision sur la problématique des licenciements en période de confinement .

➤ Rémunération des agents

- Le problème de la paie des agents est une problématique relevant de la DGFIP qui n'est pas en mesure de proposer autre chose que la duplication des paies précédentes.

Pour les acomptes qui seront versés, les dates de versements seront précisées dans la FAQ. Pour des agents en difficultés, il faut les encourager à prendre l'attache du RH.

- Pour la suppression du jour de carence à partir du 24 mars, l'Alliance du Trèfle, comme d'autres organisations syndicales demandent à ce que les agents malades avant cette date puissent en bénéficier.

- La date de bascule du RIFSEEP pour les TSMA et les IAE n'est pas arrêtée. Dans le cas où elle serait reportée à l'automne, il n'y aurait pas de campagne de CIA.

- Pour les agents travaillant encore en présentiel, un décret interministériel est attendu pour une potentielle prise en compte des frais de repas en absence de cantine.

➤ Congés et RTT

- Concernant les congés déjà validés, Philippe Mérillon indique que le MAA demande à ce qu'ils soient maintenus mais accepte la possibilité de les répartir différemment (exemple : un congé posé sur toute une semaine, peut-être repartis sur deux semaines de confinement avec 2 jours la première et 3 la seconde).

L'Alliance du Trèfle a fait part de ses inquiétudes sur des disparités entre structures sur ce point et sur le fait que certaines structures imposent la prise de jours de congés supplémentaires pendant le confinement.

Philippe Mérillon encourage les agents à prendre des congés pendant leur confinement en rappelant qu'avec une ASA l'agent n'est pas en congés et que les ASA ne génèrent pas de RTT (doctrine interministérielle)

- Les durées autorisées des ASA vont être prolongées.

➤ Définitions des missions essentielles et protection des agents

- Pour les abattoirs, Philippe Mérillon a bien entendu les alertes répétées des organisations syndicales, dont l'Alliance du Trèfle. Il indique que c'est un sujet de très forte vigilance. La DGAL travaille étroitement avec les DDI pour garantir les effectifs utiles dans les conditions de sécurité maximale, avec la problématique accrue liée à l'humidité.

La situation est très variable selon les départements avec des problèmes relevés en particulier dans certains départements de Bretagne, Normandie et Occitanie, où l'activité de l'opérateur peut baisser, occasionnant alors une baisse des cadences et un allongement du temps de travail, ou à l'inverse augmenter avec une accélération de la cadence et plus de risques pour les agents.

- La DGAL a bien pris en compte les situations relevées par les organisations syndicales, dont celles de l'Alliance du Trèfle, où se posent des questions sur les missions devant être réellement exercées par les agents dans le cadre du plan de continuité d'activité.

Le souhait de la DGAL est de ne pas se disperser sur d'autres missions que celles essentielles limitativement énumérées. Ces missions sont fixées par la DGAL, cela a été rappelé, y compris aux DDI.

➤ **Télétravail, ASA et maintien d'un lien avec les agents :**

- Philippe Mérillon indique que les fiches ONF et le message vidéo du Directeur de l'OFB, proposés comme initiatives intéressantes par l'Alliance du Trèfle, sont de bonnes idées, en phase avec la volonté via « Gardons le fil », de diffuser les bonnes idées et bonnes pratiques. De la même façon, la DRAAF Occitanie a diffusé à ses agents des adresses de sites pour effectuer de l'autoformation en ligne, l'idée pourrait être reprise ailleurs. Enfin, le guide du télétravail de la Région Grand Est va être diffusé aux personnels.

- L'administration est vigilante sur les conditions de travail des télétravailleurs. Philippe Mérillon reconnaît que le management est plus compliqué à distance. Il a rappelé que les agents ne sont pas mobilisables H24 et a demandé aux encadrants de la mesure et du discernement vis-à-vis des conditions de travail dégradées, notamment pour les agents assurant la garde de leurs enfants.

Un guide sur l'organisation du travail à distance va également être diffusé.

- Pour pallier le sentiment d'isolement des agents, notamment en ASA, le SRH veille à garder le lien avec eux et travaille aussi à des solutions d'écoute. Le dispositif d'écoute psychologique rappelé par l'Alliance du Trèfle pourrait servir de base à un dispositif spécifique à cette situation de crise.

Le recours à ce dispositif ne grèvera pas le droit à « tirage » défini dans la note n°2019/15 du 9 janvier 2019.